

Zone de Police Basse-Meuse (5281) Le Collège de Police

AUX CITOYENS DE LA ZONE DE POLICE BASSE-MEUSE

Rue du Passage d'Eau, 40 4681 Hermalle-sous-Argenteau Tél. 04 374 88 00 Fax 04 374 88 49

Mail: Stephane.Leclercq@police.belgium.eu

Oupeye Le 23 avril 2018

Votre lettre du / Vos références / Nos références CEP/SL/CS029/18

Objet: Convocation du Conseil de Police

Chargé de dossier Stéphane LECLERCQ Téléphone 04 374 88 02 Fax 04 374 88 48

Chers Concitoyens,

Le Collège de Police de la Zone de Police Basse-Meuse porte à votre connaissance que le prochain Conseil de Police se tiendra le 21 février 2018 à **20 heures 00** au Château d'Oupeye (Rue du Roi Albert, 127 à 4680 Oupeye).

ORDRE DU JOUR

SÉANCE PUBLIQUE

- 1. Marchés publics Centrale d'achats Acquisition de quatre motocyclettes de police Marché fédéral Procurement 2016 R3 004 Approbation de la dépense et des conditions du marché
- 2. Marchés publics Marché de fournitures Acquisition d'une solution d'interconnexion data et voice des bâtiments de la Zone de police entre eux Marché ouvert Approbation des clauses et conditions du marché
- 3. Mobilité Ouverture d'un emploi externe d'Assistant social par défaut de candidat Décision
- 4. Mobilité Ouverture d'un emploi externe de Juriste par défaut de candidat Décision
- 5. Zone de Police Information et communications diverses
- 6. Points à l'ordre du jour ajoutés par les Conseillers de Police (97, al. 3 NLC)
- 7. Adoption du procès-verbal de la séance publique du 21 février 2018



Séance à huis clos

- 8. Personnel Mobilité 2017/5 Nomination de deux Inspecteurs principaux de police
- 9. Personnel Mobilité 2018/1 Nomination d'un Commissaire de police (Chef de zone adjoint) Décision
- 10. Personnel Mobilité 2018/1 Nomination d'un Commissaire de police (Directeur opérationnel) Décision
- 11. Zone de Police Information et communications diverses
- 12. Points à l'ordre du jour ajoutés par les Conseillers de Police (97, al. 3 NLC)
- 13. Adoption du procès-verbal de la séance à huis-clos du 21 février 2018

Au terme de la séance, Monsieur le Chef de corps présentera le Comité de direction au Conseil. Le Directeur de proximité sera également mis à l'honneur à l'aune de son admission à la retraite.

PAR LE COLLÈGE

Le Secrétaire,

Le Président,

S. LECLERCQ.

J. PIETTE.